

2011-09-08-MISE-AU-POINT-DAVIE

SOURCE : <http://lejournaldequebec.canoe.ca/actualites/quebec/archives/2011/09/20110908-185736.html>

Actualités Québec

LÉVIS



La Davie pourrait reprendre vie en novembre 8 septembre 2011

ANNIE SAINT-PIERRE

Partager |



Une partie des installations de la Davie.
© Les archives Daniel Mallard

Les travailleurs du chantier maritime Davie pourraient être rappelés graduellement au travail dès novembre, presque deux ans après l'arrêt complet des activités en raison de problèmes financiers.

Davie est d'ailleurs toujours sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies avec son nouveau propriétaire, l'entreprise ontarienne Upper Lakes.

Cette dernière propose de reprendre les activités de l'entreprise et espère décrocher l'un des deux contrats fédéraux pour la construction des nouveaux navires de la Défense canadienne, qui sont évalués à 35 milliards de dollars pour les 30 prochaines années. Ces contrats seront octroyés d'ici à la fin de septembre.

Bateaux inachevés

Selon le président du syndicat des employés du chantier Davie, Paul-André Brulotte, Davie aurait conclu une entente pour terminer la fabrication des trois navires inachevés de la compagnie Cecon ASA.

Ces trois bateaux devront toutefois faire l'objet d'un nouveau financement. Une somme de 387 millions de dollars a été affectée jusqu'ici pour la construction de ces trois navires. Deux sont en cale sèche alors que le troisième n'est pas assemblé.

« La direction nous dit qu'on garde le cap pour un retour sur la production en novembre », a dit M. Brulotte, qui dispose d'une liste de 1 080 travailleurs pour le retour au travail.

Les trois bateaux ont été conservés dans de bonnes conditions, selon lui, les coques ont été peintes et ils sont à l'abri des intempéries.

Finances et honoraires

Actuellement, Upper Lakes est à revoir toute la structure financière et organisationnelle du chantier maritime, qui a des créances de 62 millions. Le patron du chantier, Richard Bertrand, n'a toutefois pas répondu à nos appels, jeudi.

Selon les derniers rapports soumis au tribunal, les créanciers seront appelés à se prononcer sur un plan d'arrangement d'ici à la fin d'octobre.

Entre-temps, les honoraires professionnels occupent la plus grande part des dépenses du chantier maritime. En août, les conseillers financiers et les avocats qui travaillent sur Davie ont touché 835 000 \$.

Un budget de 273 000 \$ en honoraires professionnels est prévu pour septembre.